

La Gazette en Yvelines

Des bornes d'électricité et d'eau arrivent pour les bateaux de commerce

Dossier page 2

Suite à une forte demande des bateliers et de la municipalité, la ville va voir arriver des bornes d'alimentation en électricité et eau potable pour les transporteurs fluviaux de marchandises avant juin 2019.



POISSY
L'épandage des boues fait débat au conseil municipal

Actu Page 4



AUBERGENVILLE
Ferroviaire : une plate-forme pédagogique pour un secteur en tension

Actu Page 8

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr



MANTES-LA-JOLIE
Trouver de nouveaux usages aux îles de Seine

Actu Page 9



Actu Page 8

LIMAY
Une pétition contre les nuisances de l'usine de béton

■ LES MUREAUX

Les jeunes déscolarisés à la découverte des métiers d'art

Page 4

■ POISSY

Les Résidences Yvelines-Essonne achètent 77 logements

Page 5

■ MEZIERES-SUR-SEINE

Zac des Fontaines : inquiétudes sur la circulation et le stationnement

Page 6

■ CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Le collectif conflanais Paul Brard veut sensibiliser

Page 9

■ FAITS DIVERS

Identifié grâce à un paquet de chips

Page 10

■ FOOTBALL

Le FC Mantois ne baisse pas les armes, l'AS Poissy flétrit

Page 12

■ CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Une fête du timbre sous le signe de l'élégance automobile

Page 14



Actu Page 4

MANTES-LA-JOLIE
Les Gilets jaunes bien au rendez-vous



CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Des bornes d'électricité et d'eau arrivent pour les bateaux de commerce

▶ FLAVIEN BELPAUME

D'ici juin 2019, le quotidien des quais de Seine conflanais devrait subir un important changement. Rien qui ne viendrait contrarier la vie des bateliers, riverains ou des passants, bien au contraire. Il s'agit tout simplement d'une nouveauté qui permettrait de nouvelles possibilités pour les uns, tout en réduisant les nuisances pour les autres. C'est dans ce sens que quatre bornes de distribution d'eau potable et d'électricité vont faire leur apparition sur les bords de Seine dans la ville de Conflans-Sainte-Honorine.

Ce nouveau service doit permettre l'alimentation en électricité et en eau pour les bateaux de commerce navigant entre Le Havre et Paris à travers la Seine. Porté par Haropa, le Groupement d'intérêt économique des ports du Havre, de Rouen et de Paris, ainsi que par Voies navigables de France (VNF), le gestionnaire du réseau fluvial, ce projet est expérimenté depuis le 3 décembre 2018. Quatre villes en sont déjà équipées, Conflans sera la prochaine.

Conflans-Sainte-Honorine n'était pas prévue au début

De nos jours, la Seine est considérée comme une véritable autoroute fluviale. Elle représente plus de la moitié du trafic fluvial de marchandises en France avec plusieurs centaines de bateaux qui naviguent quotidiennement, et sans discontinuer, entre Le Havre et Paris. L'idée de ces bornes vient répondre à un besoin d'améliorer les services pour ces usagers réguliers du fleuve.

Depuis le 3 décembre 2018, neuf bornes d'eau et d'électricité ont progressivement été mises en service sur les ports du Havre (Seine-Maritime), de Rouen (Seine-Maritime), de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) et à l'amont de l'écluse d'Amfreville-sous-les-Monts (Eure). « *A la base, nous avons démarré ce projet à Amfreville. Trois bornes ont été conçues pour là-bas, en attendant les premiers retours. On arrive au terme de l'expérimentation et force est de constater que les avis sont positifs. Voilà pour quoi d'autres bornes sont déployées* », tient à préciser Daria Orlac'h, chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine pour VNF.

Grâce au soutien financier de l'État, de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), des régions Normandie et Ile-de-France et de l'Union européenne, les villes citées précédemment ont pu être dotées de ce service de distribution. A titre indicatif, concernant l'opération d'Amfreville-sous-les-Monts, l'investissement total est d'environ 150 000 euros hors taxes pour la fourniture, le raccordement et l'installation des trois bornes.

Selon le communiqué, chaque équipement se compose de quatre prises électriques et parfois de deux prises d'eau, ce qui offre ainsi la possibilité à deux bateaux de se connecter simultanément. Les bateliers pourront y accéder sept jours sur sept et 24 heures sur 24, sur abonnement ou en payant directement à la borne.

Un site internet sera mis à leur disposition afin de s'abonner, de contrôler la borne à distance au moment du raccordement et de suivre leurs consommations en eau et en électricité (inscription sur borneeteau.com, Ndlr). « *Concernant le coût pour les usagers, à l'heure actuelle, le tarif appliqué pour l'ensemble des bornes en place sur l'axe Seine s'élève à 0,20 euros par kilowatt-heure pour l'électricité et à cinq euros par mètre cube pour l'eau* », ajoute Daria Orlac'h.

Cependant, il est important de faire la distinction entre ces bornes mises à la disposition des usagers de transport de marchandises et celles qui sont installées pour les bateaux de croisière. « *Pour les bateaux de croisière, les installations sont plus puissantes et plus coûteuses, puisqu'il s'agit d'un usage industriel pour des paquebots pouvant accueillir jusqu'à 130 passagers à bord* », indique-t-elle. Ce type de service ne leur est donc pas destiné.

Et si Conflans s'apprête à devenir la première ville de vallée de Seine à voir s'installer ce type de bornes pour les bateliers, elle le doit en grande partie à sa municipalité. « *Lorsque le projet est né, il devait surtout convenir pour Le Havre, Rouen et Amfreville. Conflans n'était*

pas du tout prévue. Et puis il y a eu une très forte demande des usagers et du maire donc nous avons réfléchi à cette éventualité », poursuit la chef d'unité territoriale pour VNF.

« *C'est un souhait des bateliers qui remonte à très longtemps que nous*

Ce sera sur ces marches, situées à quatre endroits des quais de la République et Eugène Le Corre, que les bornes d'électricité et d'eau seront installées



LAGAZETTE YVELINES



LAGAZETTE YVELINES

L'accès aux bornes électriques devrait permettre de réduire les pollutions atmosphériques, liées à l'utilisation des groupes électrogènes lorsque les bateaux sont à quai.

Ca devrait nous faire économiser du gasoil c'est bien. Mais niveau argent, ça ne changerait pas grand-chose puisqu'on paierait à la borne.

« Les bateliers vont-ils jouer le jeu ? »

public, les quatre bornes seront réparties entre le quai Eugène le Corre et le quai de la République à Conflans-Sainte-Honorine, face à des habitations. Certains riverains se réjouissent déjà de la réduction des nuisances sonores et olfactives.

C'est le cas de cet habitant qui réside face à l'un des quais de stationnement des transporteurs fluviaux. « *Ça ne fera pas de mal de ne plus entendre leur moteur allumé. Quand on vit ici à l'année, il y a de quoi devenir sourd* », ironise le riverain. « *En plus, c'est mauvais pour la planète, c'est leur moteur qui tourne. C'est pire que si nous, nous laissions nos voitures allumées devant nos maisons. Pour moi, ces bornes c'est une très bonne chose pour tout le monde. Maintenant, est-ce que les bateliers vont jouer le jeu et payer pour ça ? Je me le demande* », continue celui-ci, préférant rester anonyme.

Pour ce batelier nordiste de passage à Conflans-Sainte-Honorine, garé le long du quai Eugène Le Corre le 15 février dernier, ces nouvelles installations sont une surprise. « *Je ne savais pas, vous me l'apprenez. Mais pour ma part, si c'est vrai, je les utiliserai. Ne serait-ce que pour l'eau. Et c'est toujours mieux et plus pratique de se brancher à la terre plutôt que de relancer sans arrêt le groupe électrogène, juge-t-il.*

Concernant Poissy et Mantes-la-Jolie, les deux villes ont bien été ciblées pour des bornes d'eau et d'électricité mais en aucun cas pour les transporteurs de commerce. De toute manière, ceux-ci ne stationnent pas dans ces villes qui sont simplement des escales pour les bateaux de croisière. « *Le déploiement d'une offre de bornes d'alimentation électrique sur l'ensemble des escales est prescrit pour l'horizon 2027* », conclut la représentante de VNF. « *Parmi les sites de développement potentiels identifiés, l'électrification des sites d'escale de Mantes-la-Jolie et de Poissy a bien été identifiée.* »

Suite à une forte demande des bateliers et de la municipalité, la ville va voir arriver des bornes d'alimentation en électricité et eau potable pour les transporteurs fluviaux de marchandises avant juin 2019.



LE CHEMIN DE L'EAU

UN SENTIER PÉDAGOGIQUE OUVERT À TOUS RELIANT FLINS ET AUBERGENVILLE AUX MUREAUX

2 accès possibles :

- Route Renault, à Flins-sur-Seine
- Bois Saint-Vincent (RD14), aux Mureaux

prêts pour la révolution de la ressource



POISSY

L'épandage des boues fait débat au conseil municipal

Lors du conseil municipal, le maire Karl Olive (LR) a regretté un manque de concertation concernant l'épandage des boues de la station d'épuration du Carré de Réunion sur 16 ha de la commune.

► GAËL TRÉVIEN

Lors du conseil municipal du 11 février, la question de la gestion des déchets s'est invitée aux débats. Il est en effet prévu que des terrains agricoles pisciacais accueillent prochainement l'épandage des boues produites par la station d'épuration de Carré de Réunion de Saint-Cyr-l'Ecole, gérée par le syndicat Hydraulys. Cinquante-quatre autres communes des Yvelines sont également concernées par cette technique qui selon le maire Karl Olive (LR) « vise à valoriser les eaux usées des stations d'épuration et à enrichir les sols agricoles pour une meilleure fertilisation ».

« La surface totale concernée par cet épandage est de 3 808 ha, dont 16 ha sur la commune de Poissy », fait savoir le premier magistrat de la commune, lors de la séance. A Poissy, l'opération d'épandage devrait avoir lieu sur une parcelle agricole située près du Golf de Béthémont, à proximité de la Ferme du Poult. Une enquête publique a débuté le 24 janvier et doit s'achever le 25

février. Sauf que ce dispositif a été décidé sans concertation.

Certains conseillers semblent avoir découvert l'information par hasard. « J'ai pris connaissance via Internet de

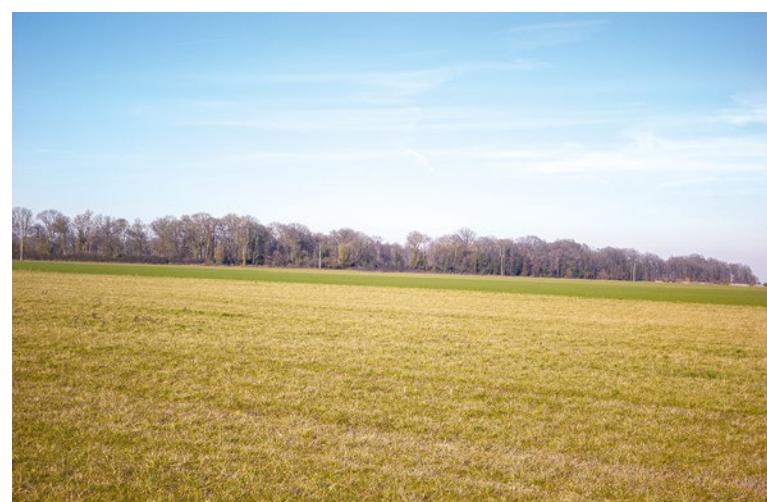


ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

A Poissy, l'opération d'épandage devrait avoir lieu sur une parcelle agricole située près du Golf de Béthémont, à proximité de la Ferme du Poult.

l'existence de cette enquête publique, indiquait dans un communiqué daté du 27 janvier Tchérylène Mairet, conseillère municipale UDI. Le site de la Ville n'en parle pas et le Pisciacais (magazine municipal, Ndlr) n'en fait pas mention, mais n'oublie

pas en contrepartie de signaler la prochaine ouverture de l'enquête publique sur l'aménagement du Technoparc le 29 janvier... L'avis des Pisciacais sur l'épandage de boues de la station d'épuration serait-il moins digne de curiosité ? Un sujet moins valorisant ? », questionne l'élu.

A en croire le maire, la municipalité a été prise au dépourvu sur ce sujet. « Le dossier d'ouverture d'en-

Karl Olive. Pour pallier ce type de mésaventure, le conseil municipal a voté à l'unanimité un vœu, « que l'épandage fasse l'objet d'une information préalable à l'enquête publique de la part des services de l'Etat », fait savoir ce soir-là l'élu pisciacais.

Il n'en reste pas moins que l'épandage en lui-même pose question à en croire Tchérylène Mairet. « Je vote favorablement cette délibération néanmoins le rapport me laisse perplexe, indique-t-elle lors de sa prise de parole devant l'assemblée d'élus le 11 février. Monsieur le maire, vous rappelez les vertus ancestrales de ce procédé. Pourtant, ces boues n'ont rien à voir avec les fertilisants issus des excréments animaux car nos eaux usées contiennent également des produits chimiques, des métaux lourds et des micro-polluants [...] ».

« Un moment peu propice »

La conseillère municipale poursuit sur la même ligne : « Si ces boues sont effectivement hygiénisées c'est-à-dire débarrassées de tous éléments pathogènes, elles ne sont pas dénuées de tout le reste. Tout est une question de seuil de tolérance. Je rappelle que les agriculteurs bio refusent d'accueillir ces boues, aussi je m'interroge de ce qui sera mis en culture derrière ces déchets », conclut Tchérylène Mairet.

VALLEE DE SEINE

GPSEO : Jean-Luc Santini (LR) démissionne

Il est remplacé par le maire de Mantes-la-Jolie, Raphaël Cognet (LR), en tant que 8^e vice-président au sein de l'exécutif de Grand Paris Seine et Oise.

Lors du dernier conseil communautaire, jeudi 14 février, la démission de Jean-Luc Santini (LR), 8^e vice-président en charge de l'eau et l'assainissement a été actée. « Il me semblait normal que ce se soit le maire qui représente Mantes-la-Jolie au sein de l'exécutif, plutôt qu'un adjoint, justifie ce dernier de sa décision. C'est un choix et j'en suis très content. »

Le groupe Agir pour GPSEO a proposé pour le remplacer Raphaël Cognet (LR), le maire mantais. « Tout le monde connaît son parcours, sa détermination et son énergie », détaille Sophie Primas, présidente du groupe majoritaire. Face à lui, le maire sans étiquette d'Aulnay-sur-Mauldre Jean-Christophe Charbit, s'est présenté « pour l'ensemble des communes ».

« Jean-Luc m'a proposé cela il y a plusieurs mois, j'ai refusé pendant un certain temps, puisque je voulais pendant 15 mois être disponible à 100 % pour ma ville, je pense que le moment est venu », a déclaré Raphaël Cognet, élu à 85 voix contre 13 pour Jean-Christophe Charbit et dix abstentions.

■ EN BREF

VALLEE-DE-SEINE

Les Gilets jaunes bien au rendez-vous

Malgré le centre-ville qui leur était interdit, les Gilets jaunes du Mantois et de Normandie ont manifesté en nombre dans les rues de Mantes-La-Jolie sans contourner les interdictions.

L'acte 1 des Gilets jaunes à Mantes-la-Jolie a tenu toutes ses promesses. Ils étaient près de 300 personnes à se réunir face à l'hôtel de ville de Mantes-la-

Ville, ce samedi 16 février. Bien loin des 2 000 manifestants annoncés sur les réseaux sociaux, le mouvement a tout de même réussi à attirer des Gilets jaunes



En s'élançant de Mantes-la-Ville, les 300 Gilets jaunes ont manifesté dans les rues de Mantes-la-Jolie, bien encadrés par les 150 agents des forces de l'ordre présents.

voisins, venus de l'Eure, en Normandie. Ces derniers avaient d'ailleurs fièrement inscrit le numéro 27 de leur département au dos de leurs gilets.

La manifestation, qui n'était pas déclarée, s'est relativement bien déroulée. Par mesure de sécurité, un arrêté préfectoral interdisait l'accès au centre ville de Mantes-la-Jolie, ce dernier a été respecté. La marche était également encadrée par environ 150 forces de l'ordre. Quelques écarts ont eu lieu, des Gilets jaunes tentant de rejoindre le centre, mais finalement sans dégénérer.

Le centre ville interdit

Escortés par les CRS, ils se sont ensuite rassemblés Place Aristide Briand, pour respecter une minute de silence, avant de reprendre la marche le long des quais de Seine, et toujours en évitant le centre ville. « Je crains qu'on ne doive suivre un parcours imposé par la police, avait prédit Denis, un habitant de Limay. Mais bon, le principal c'est de voir que les Gilets jaunes du Mantois ont répondu à l'appel. »

■ EN BREF

LES MUREAUX

Les jeunes déscolarisés à la découverte des métiers d'art

Le programme « Au cœur de Versailles » va permettre à des jeunes habitants de la ville sortis du système scolaire de découvrir des métiers méconnus exercés au sein du domaine.

La découverte de métiers méconnus pour des jeunes déscolarisés. C'est l'objectif du partenariat signé entre le château de Versailles et la commune des Mureaux autour du projet « Au cœur de Versailles » dont le renouvellement a été acté pour les trois prochaines années.

Dès ce mois de février, ce dispositif va permettre à une centaine de jeunes habitants de la ville, mais aussi d'Ecquevilly, de venir découvrir de nombreux métiers d'art exercés au sein du domaine, qu'il s'agisse de doreur, sculpteur, ébéniste, tailleur de pierre ou fontainier...

Le programme a pour objectif de sensibiliser les participants à un univers professionnel souvent méconnu, à raison d'une dizaine de séances par an. Il s'adresse en priorité aux jeunes sortis du système scolaire (14-30 ans), issus

du tissu associatif des Mureaux et d'Ecquevilly.

« Avec l'appui de maîtres d'art, de conférenciers, de médiateurs, ces jeunes n'ayant pas encore trouvé leur voie pourront aborder de nouveaux horizons professionnels », font savoir dans un communiqué les responsables du projet. Les participants pourront échanger avec les professionnels, mais aussi s'initier à différents métiers à travers des ateliers ou encore résoudre des énigmes.



Les participants pourront échanger avec les professionnels, mais aussi s'initier à différents métiers à travers des ateliers ou encore résoudre des énigmes.

ILE-DE-FRANCE

L'ARS tente d'apporter des remèdes aux déserts médicaux

Selon le dernier rapport de l'Agence régionale de santé, l'Île-de-France n'est plus épargnée par le phénomène des déserts médicaux.

Selon les derniers chiffres de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France (ARS), la désertification médicale gagne du terrain. L'Île-de-France, région longtemps privilégiée en ce qui concerne l'accès aux soins, n'est plus épargnée par le phénomène. « Les conditions d'accès à des professionnels de santé, en particulier à des médecins généralistes, se sont largement dégradées en quelques années », note l'établissement public dans son rapport 2018.

Cette problématique, qui touche désormais aussi bien les zones rurales que les zones densément peuplées, s'explique par plusieurs facteurs, « dont une baisse de l'attractivité due au coût du foncier ». Ainsi, les jeunes praticiens en début de carrière n'ont pas forcément les moyens de racheter un cabinet.

L'ARS Île-de-France tente alors de prescrire des remèdes pour pallier la contagion actuelle. « Pour inverser la dynamique de démographie médicale », l'Agence et ses partenaires apportent notamment un soutien financier au développement de maisons de santé pluri-professionnelles regroupant plusieurs médecins.

**EN IMAGE**

MANTES-LA-JOLIE

Nouvel an chinois : les lions ont fait le show dans les rues

Les Mantais ont pu assister, ce samedi 16 février, au premier nouvel an chinois dans les rues de leur ville. Pour l'occasion, et grâce à l'association Mantes Chine dialogue, un village d'animation s'était installé sur le parvis de l'Hôtel de ville durant toute la journée. Le point d'orgue des animations a eu lieu sur les coups de 11 h. Les rues ont vibré au rythme de la danse du lion et de ses coups de tambour. « On dirait de vrais animaux ! », s'est exclamé une fillette dans la foule. Huit danseurs de tout âge ont magnifiquement fait vivre les quatre costumes féériques devant les yeux des enfants ébahis.

POISSY

Les Résidences Yvelines-Essonne achètent 77 logements

Le bailleur social a racheté ces logements à la Ville pour 6,2 millions d'euros. Il devra réaliser des travaux de « mise en conformité » pour 1,8 million d'euros supplémentaire.

Jeudi dernier, le bailleur social Les Résidences Yvelines-Essonne a racheté à la Ville 77 logements situés rues Maryse Bastié, Montaigne, Ronsard et avenue Blanche de Castille. Le coût de cette transaction est de 6,2 millions d'euros et est « assortie d'un engagement de réaliser des travaux de mise en conformité pour une somme totale d'1,8 million d'euros », indique par communiqué de presse, le bailleur social.

Ces logements viennent ainsi s'ajouter aux 800 que possède déjà le bailleur social. Depuis le 1^{er} février dernier, ces logements sont gérés par Les Résidences Yvelines-Essonne, mais « ce sont les services de la ville de Poissy qui continueront d'effectuer l'ensemble des prestations d'entretien sur ces ensembles immobiliers jusqu'au 31 mars, date à laquelle elles seront reprises par les prestataires du bailleur », poursuit le communiqué. Le bailleur mène actuellement plusieurs opérations de réhabilitations dans le quartier du Clos d'Arcy et prévoit d'en réaliser une nouvelle dans le quartier de Beauregard.

nexity

une belle vie immobilière

Le Clos Velannes
ÉPÔNE / 78

EN 2019, DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE MAISON DE CARACTÈRE !

- > À 10 MIN* DE MANTES LA JOLIE ET 20 MIN* DE POISSY
- > MAISONS 4 CHAMBRES AVEC JARDIN PRIVATIF

ESPACE DE VENTE :
15 AVENUE DE LA GARE À ÉPÔNE
(FACE AU CARREFOUR MARKET)



DPS Les Indes / Siret 301 916 241 00011 - Document non contractuel - RCS Nanterre 415 120 955
10 rue Mac Béth TSA 90 05 - 92163 CLERY Cedex - FRANCE SIC au capital de 15 000 €. Illustrateur : C. Génétis, architecte : Studio
135, Données Google Maps - Février 2019

nexity.fr

01 85 55 11 11

Prix d'un appel local depuis un poste fixe

MEZIERES-SUR-SEINE

Zac des Fontaines : les riverains inquiets de la circulation et du stationnement

La première phase d'aménagement de cette zone d'aménagement concertée prévoit la construction de 330 à 350 logements.

► LUCILE GIROUSSENS

« Aujourd'hui on est arrivé au fond de la piscine, il faut essayer de remonter, de recréer ce cœur de ville, parce qu'une ville qui n'a pas d'activités en son centre, elle meurt petit à petit et ça on ne veut pas. » Tel est le constat posé par le maire méziérois Jean-François Fastré (DVD) mardi 12 février, lors d'une réunion publique, devant environ 70 personnes.

L'objectif de cette réunion était de faire un point et de présenter dans les grandes lignes la première phase du projet de Zone d'aménagement concertée des Fontaines (Zac), qui se construira notamment à l'arrière de l'église Saint-Nicolas, parallèlement à la rue Nationale, axe principal du centre-ville. Parmi les présents, beaucoup se sont inquiétés des sens de circulation proposés, notamment un système de sens unique, et du nombre de places prévues.

Cette Zac des Fontaines a une emprise de 8,5 ha et représentera

à termes, 37 000m² de logements, 500 m² de commerces. Elle comprendra également une crèche, une résidence intergénérationnelle et une bibliothèque-médiathèque. L'un des premiers aménagements majeurs a été réalisé sera la réhabilitation du lavoir situé derrière l'église Saint-Nicolas et la création d'une nouvelle place piétonne, à proximité du parking actuel.

Au fond de la piscine

Avec cette disposition, mairie comme Citallios, l'aménageur, espèrent favoriser l'implantation de commerces. « La rue Nationale a quelque chose d'assez confiné, d'assez resserré, on a huit mètres de largeur, ce qu'on appelle un village-rue, un village corridor [...] », pose en constat Alexandre Bouton, architecte urbaniste, directeur de l'agence Urban Act. Et de poursuivre sur un manque d'attractivité pour les commerçants : « Les voitures n'ont pas trop de place, on n'a pas trop de vue, pas trop de visibilité. Quand un commerce veut s'installer, il évite, il faut qu'il soit visible, que

les voitures puissent s'installer facilement, si jamais elles ne le voient pas qu'elles puissent retourner sur ses pas afin de pouvoir s'installer à nouveau. »

Dans cette nouvelle Zac, le sens de circulation sera ainsi « complémentaire » de celui de la rue



INSTAGRAM MAYRA ANDRADE OFFICIEL

L'un des premiers aménagements majeurs a été réalisé sera la réhabilitation du lavoir situé derrière l'église Saint-Nicolas et la création d'une nouvelle place piétonne, à proximité du parking actuel.

Nationale, assure l'architecte. « On ne fait pas une deuxième rue Nationale, insiste-t-il. Il y aura des systèmes de sens uniqueS qui font que si une personne se dit je vais passer par cette rue pour éviter la rue Nationale, il va revenir sur ses pas. Ce sera très bien pour le commerce

puisque revenant sur ses pas on empruntera la rue Nationale, par contre pour la personne qui aura voulu gagner du temps ce sera un peu plus compliqué. »

C'est justement cette mise en place de sens uniques qui inquiète les riverains des différents quartiers méziérois. « Je n'ai pas bien vu l'articulation des mobilités avec le reste du village, avez-vous des précisions », commence l'un d'entre eux.

sort par où ? Là il n'y a rien de clair, on reste sur notre faim», enchaîne une autre. « On est en sens unique à chaque fois. Il y a une rue qui vient en continuité à l'arrière, ensuite il y a des rues qui viennent se brancher sur la rue Nationale qui viennent en continuité des percements existants », complète Alexandre Bouton.

Sans convaincre toutefois les riverains de la rue Nationale. « Nous nous sommes réjouis, en tant que riverains de cette rue, de cet aménagement [en sens unique], abonde une riveraine. Ce qui m'inquiète fort c'est que dans votre découpage et le croisement de toutes ces avenues, [...] c'est multiplier par combien la circulation automobile et où vont se garer les voitures ? »

Le stationnement est également une autre préoccupation des Méziérois présents, en particulier lorsque Jean-François Fastré leur précise que la première phase comprendra « entre 330 et 350 logements » pour « 50 places extérieures ». Avant de devancer les critiques : « Ca n'aura échappé à personnes que le fait de construire des logements cela va amener des habitants et donc des voitures, ce problème-là existe partout. » Tout cela semble « très léger » pour un autre riverain. Il ajoute : « Trois-cent cinquante logements, cela représente 20 à 25 % des logements existants à Mézières. Il aurait fallu augmenter le nombre de places de 50 à 60 %. »

■ INDISCRETS

Interrogé sur *BFM TV*, dimanche 10 février, le maire de Poissy Karl Olive (LR) a évoqué l'impact du mouvement des gilets jaunes pour les collectivités. Ainsi, la marche des manifestants dans les rues de la ville le 26 janvier a « coûté 12 000 euros à la commune ». 12 000 euros ? A en croire l'édile pisciacais, « c'est le coût des 35 policiers monopolisés pour cette manifestation ».

Une déclaration qui passe mal. Le lendemain, la réplique des gilets jaunes s'exprime tracts à la main devant l'hôtel de ville, alors que le conseil municipal y tenait séance. « Monsieur Karl Olive n'a pas le sens du ridicule, peut-on lire. Il n'a pas embauché 35 policiers spécialement pour cet après-midi-là !! [Le maire] est comme son nouvel ami qui lui a fait la grâce de le recevoir à l'Élysée, il nous prend pour des imbéciles, illettrés et incultes. » Ambiance...

L'échange d'amabilités se poursuit entre les agriculteurs franciliens et le député de la 9^e circonscription Bruno Millienne (Modem). Lors de l'assemblée des Jeunes agriculteurs d'Île-de-France, le 15 février dernier à Avrainville (Essonne), il a de nouveau été égratigné. A la tribune, Quentin Le Guillou, président des Jeunes agriculteurs de Houdan, s'est avancé une paire de bottes à la main, pour en offrir au député, absent de la réunion.

La réponse ne s'est pas faite attendre du côté de Bruno Millienne. « Chaleureux remerciements pour ce cadeau, a-t-il twitté, en ajoutant une photo prise dans le coffre de sa voiture, d'une paire de bottes. C'est fort aimable de votre part ! Mais ne faites pas de folies pour moi, je suis déjà bien équipé depuis un certain temps. Toujours prêt ! Bonne pointure ? Déposez-les à ma perm... vous connaissez le chemin ... (du fumier y avait été déversé le 24 janvier dernier, Ndlr) ». En réponse, quelques agriculteurs un brin moqueurs, les ont jugées trop propres : « Elles brillent trop pour avoir été sur une exploitation ! Quand viendrez-vous les user sur nos fermes pour mieux appréhender la complexité de notre métier ? »

L'horaire a quelque peu fait réagir les frondeurs de la majorité vernolitaine. Un conseil municipal se tiendra ce jeudi 21 février à 17 h 30 en mairie de Vernouillet, contre 20 h habituellement. A la fin du mois de janvier, 15 des 23 élus de la majorité avaient envoyé une lettre au préfet yvelinois, demandant la tenue d'un conseil municipal extraordinaire pour retirer ses délégations au maire Pascal Collado (DVD). Ce dernier reste cependant libre de démissionner ou non de son mandat de maire.

« Idéal pour empêcher les Vernolitains d'assister à cette séance publique particulièrement importante », commente Jean-Yves Denis, actuel adjoint aux finances et porte-parole des signataires de ce courrier, sur Facebook. Sur Twitter, Olivier Le Nud, conseiller municipal délégué au contrôle de gestion y voit lui « une attention toute particulière pour nous permettre de passer la soirée en famille ».

**RENDEZ-VOUS
AU SALON
INTERNATIONAL
DE L'AGRICULTURE**
DU 23 FÉVRIER AU 3 MARS 2019



ANNE-LISE ROSSIGNOL,
PRODUCTEUR DE LAIT APLBC* À MORAND (37)

LES MUREAUX

La rue de la Haye bientôt en chantier

D'importants travaux de modernisation du réseau d'eaux usées débuteront le 25 février pour se terminer en décembre 2019 selon les prévisions. 128 riverains seront concernés.

► FLAVIEN BELPAUME

La rue de la Haye, au cœur de la ville des Mureaux, s'apprête à vivre dix prochains mois compliqués. Elle va être directement touchée par des travaux visant à moderniser le réseau souterrain de collecte des eaux usées. « *Les tuyaux qui permettent l'acheminement vers le réseau principal ne sont plus aux bonnes dimensions. C'est pour cela que l'on a besoin de revoir tout le réseau principal qui mène vers la station d'épuration des Mureaux* », explique François Garay (DVG), maire de la ville, en ouverture d'une réunion publique sur le sujet.

Organisée le 11 février dernier, cette réunion a mobilisé une petite cinquantaine des 128 riverains qui seront concernés. Elle a ainsi pu leur apporter les derniers détails. Le chantier débutera le 25 février prochain pour une fin estimée au mois de décembre 2019. Heureusement pour les habitants, les travaux ne s'appliqueront pas en même temps, sur toute la rue, pendant les dix mois. Ils se feront par tronçon entre deux rues perpendiculaires et se décaleront au fur et à mesure.

Les zones en travaux seront alors fermées à la circulation avec des déviations prévues par les rues adjacentes. Elle reviendra à la normale lorsque le tronçon entre deux rues sera terminé. Pour les riverains, l'accès aux véhicules sera fermé seulement pendant la journée, hors contrainte exceptionnelle, et rétabli le soir. A noter que la circulation piétonne restera, elle, bien maintenue durant la durée des travaux.

En ce qui concerne le ramassage des ordures, c'est l'entreprise de travaux publics qui sera en charge de déplacer les poubelles vers les extrémités de zone et qui les ramènera ensuite vers les habitations. Pour les riverains, il sera donc nécessaire de numérotier l'ensemble de ses bacs de collectes (ordures ménagères, déchets recyclables et verre, Ndlr).

Cette réunion d'information a également permis de répondre aux questions des propriétaires présents. L'une des premières questions a porté sur le stationnement. « *Si c'est fermé de chaque côté, où est-ce qu'on va bien pouvoir garer nos voitures ?* » A celle-ci, François Garay



Les travaux ne s'appliqueront pas en même temps, sur toute la rue, pendant les dix mois. Ils se feront par tronçon entre deux rues perpendiculaires.

a expliqué qu'il fallait regarder, tronçon par tronçon, quelles possibilités de stationnement il était possible de leur offrir. Qu'en sera-t-il alors des verbalisations ? « *On demandera à la police municipale d'être flexible et souple* », a avancé le maire des Mureaux.

Cet important chantier entre dans le cadre de tout un programme de travaux du système d'assainissement global réalisé par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). Il comprend la refonte de la station d'épuration des Mureaux entre 2017 et 2020, une première phase côté rive droite qui concernait les villes de Meulan et Mézy-sur-Seine et enfin une seconde phase côté rive gauche avec Flins-sur-Seine et les Mureaux.

Selon Stéphanie Faivre, l'experte présente à la réunion, ces travaux ont pour objectifs premiers d'augmenter la capacité de la station d'épuration et ainsi de répondre aux besoins futurs. Ils doivent également permettre de sécuriser son fonctionnement

afin de réduire les risques de débordements en amont. Jusqu'ici, tout pousse à se demander en quoi la rue de la Haye est elle concernée par ces améliorations ?

C'est en réalité parce que la station d'épuration des Mureaux est alimentée par deux canalisations principales. La première arrive de Flins-sur-Seine par la RD 14 et l'avenue du Maréchal Foch. La seconde provient de la rue de la Haye. « *Nous allons y remplacer le collecteur d'eaux usées qui est d'un diamètre de 6 cm par un 8 cm sur 1 100 m de long [...] et 120 branchements d'eaux usées sur le domaine public* », a éclairé Stéphanie Faivre.

Si le plus gros de l'œuvre concerne le domaine public, les raccordements

des habitations privées ne seront pas en reste. La plupart des riverains ont d'ailleurs déjà été sollicités. Cent-neuf parcelles ont été contrôlées (celles dont les propriétaires ont laissé l'entreprise œuvrer, Ndlr). Soixante-sept sont conformes et ne nécessitent pas de travaux ; 42 ne le sont pas et doivent prévoir différents types de raccordements.

Le domaine privé également concerné

Durant la réunion, François Garay s'est engagé à ce que tous les riverains reçoivent un courrier afin d'être au courant de la situation qui les concerne. « *Pour un branchement conforme, il faut que toutes les eaux usées de la propriété, donc toilettes, cuisine, salle de bain et lave linge, soient bien raccordées vers le réseau public, sans transiter par une ancienne fosse septique ; et les eaux pluviales ne doivent pas y être raccordées* », précise Stéphanie Faivre.

La communauté urbaine propose aux propriétés non-conformes de signer une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage, laissant la charge à GPSEO de définir et de suivre les travaux. Cette adhésion n'est en rien obligatoire et des informations supplémentaires sont disponibles en mairie.

EN BREF

VALLEE DE SEINE

Ligne J : un train « fantôme » au cœur du mécontentement

Les usagers de la ligne J5 sur la rive gauche pointent du doigt les nombreuses suppressions du train de 18 h 36. Pour expliquer cette situation, la SNCF met en avant un manque de matériel.

Confrontés chaque semaine à de nombreux retards, les usagers de la ligne J5 reliant Paris-Saint-Lazare à Mantes-la-Jolie via Poissy ont de plus en plus de mal à cacher leur exaspération. Mercredi 30 janvier, au cours d'un chat sur le blog de la ligne J, ils ont encore une fois exprimé leur mécontentement sur la situation actuelle de la desserte.

La plupart des commentaires pointent du doigt les nombreuses suppressions du train de 18 h 36, qui a pour terminus Les Mureaux, qualifié par les participants à cet échange en ligne de « *train fantôme* ». « *Il y a deux ans, on nous avait assuré qu'un nouveau roulement des rames devait consolider sa circulation. Il n'en est rien* », râle un usager.

La SNCF, qui exploite cette ligne du Transilien, tente d'apporter une explication à ses annulations.

« *La cause, c'est le manque de matériel* », fait savoir Jean-François Perrin, directeur d'exploitation des lignes L, A et J. Lorsque l'on n'a pas assez de matériel pour faire rouler tous les trains, le choix que l'on fait, c'est de supprimer le 18 h 36, car ça permet de limiter les suppressions à un seul train puisque celui de 18 h 36 n'est plus utilisé après pour d'autres trajets.



« *Lorsque l'on n'a pas assez de matériel pour faire rouler tous les trains, le choix que l'on fait, c'est de supprimer le 18 h 36, car ça permet de limiter les suppressions à un seul train* », indique Jean-François Perrin, directeur d'exploitation des lignes L, A et J.



Ouvert Dimanche au Jeudi de 10h à 22h30 et le vendredi et samedi jusqu'à 23h00



Centre Commercial Leclerc,
ZAC Du Chemin Neuf - 78260 Achères

Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour. www.mangerbouger.fr

AUBERGENVILLE

Ferrovial : une plate-forme pédagogique pour un secteur en tension

Des stagiaires de l'EA-Itedec vont être formés au sein d'un espace dédié à l'apprentissage de la maintenance des réseaux ferroviaires. L'objectif vise à répondre à un besoin en main-d'œuvre pour un domaine d'activité qui peine à recruter.

► GAËL TRÉVIEN

Répondre à un besoin en main-d'œuvre qualifiée pour un secteur qui manque de bras. C'est l'objectif de la future plate-forme ferroviaire de l'école EA-Itedec d'Aubergenville dont la première pierre et le premier rail ont été posés symboliquement vendredi 15 février en fin de matinée. Ce projet de 2,8 millions d'euros formera entre 2019 et 2021 près de 300 apprentis et stagiaires au sein de cet outil pédagogique dédié à l'apprentissage de la maintenance des réseaux de transports.

« Notre vocation est de former pour répondre aux attentes des entreprises ferroviaires qui ont un besoin en main-d'œuvre qualifiée, explique Didier Kling, président de la Chambre de commerce et d'industrie Paris Ile-de-France (CCI), dont dépend l'EA-Itedec. Et cela notamment au regard de la construction du Grand Paris Express ou du prolongement du RER E vers l'ouest francilien (le projet Eole, Ndlr). »

Actuellement, les chiffres du réseau ferré francilien donnent le tournis : 1 299 km de Transilien, 587 km de RER et 220 km de métro sont à entretenir, alors que 200 km de chemins de fer sont à construire d'ici 2024 dans le cadre du Grand Paris Express. C'est sans compter le projet Eole pour lequel 8 km de voies en tunnel doivent voir le jour et 47 km de voies existantes sont à rénover d'ici à 2024. Dès lors, les besoins de recrutement du secteur sont estimés à 13 750 postes en France d'ici à 2025.

Pourtant, les entreprises de génie civil spécialisées dans la maintenance des chemins de fer peinent à recruter. Face à ce constat, responsables ferroviaires et élus politiques tentent d'apporter des solutions par la formation. « Il y a un besoin de main-d'œuvre aussi bien pour SNCF Réseau que pour les entreprises que l'on fait travailler comme Eiffage Rail ou TSO, explique Xavier Gruz, le directeur du projet Eole, dont le maître d'ouvrage est SNCF Réseau.



La future plate-forme va permettre aux apprentis de l'établissement aubergenvillois de se former aux métiers de la signalisation, de la caténaire et de la voie ferrée.

Toutes ces entreprises ont du mal à trouver des offres de formation. »

SNCF Réseau s'est alors rapproché de l'EA-Itedec et de la CCI Paris Ile-de-France pour mettre en place cette offre d'apprentissage sur un terrain attenant à l'école. Six-cents mètres de voies aujourd'hui non exploitées vont permettre aux stagiaires de l'établissement aubergenvillois de se former aux métiers de conducteur de nacelle élévatrice, de poseur de caténaire, de conducteur de pelle rail-route, ou encore de câbleur des installations de signalisation.

« Ils vont apprendre tous ces corps de métiers qui concernent la pose de voies ferrées, l'intervention sur un aiguillage ou la régulation d'un caténaire, poursuit Xavier Gruz. L'EA-Itedec, qui est située le long de la voie ferrée, dispose de la place nécessaire pour cela. »

De son côté, le Département et son agence d'Insertion ActivitY',

qui financent cette infrastructure à hauteur de 1,15 million d'euros, y voient l'occasion de dynamiser leur politique d'insertion professionnelle. Pour venir garnir les rangs de cette formation sont notamment ciblés « les jeunes, bénéficiaires du RSA ou demandeurs d'emploi de longue durée, avance le président du Département Pierre Bédier (LR). Ce projet de plate-forme facilite l'accès à des métiers d'expertise et porteurs d'avenir à tout type de publics. »

Si la plate-forme ne sera définitivement opérationnelle que dans plusieurs mois, quelques sessions professionnelles ont déjà accueilli des apprentis. A l'issue de la formation, les stagiaires auraient l'assurance de décrocher du travail à en croire Laurent Plas, le chef d'établissement de l'EA-Itedec. « Dès l'instant où les apprentis sont en formation chez nous, ils sont embauchés dans la foulée parce que c'est un secteur en tension qui a besoin de personnel qualifié », assure son directeur.

BUCHELAY La promesse de vente signée pour la Cité artisanale

L'aménageur Epamsa et le promoteur Granitic ont signé une promesse de vente pour la réalisation de la Cité artisanale qui doit prendre place au cœur de la ZAC Mantes Innovaparc.

L'Établissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval (Epamsa) a signé mardi 12 février une promesse de vente avec le promoteur Granitic pour la réalisation de la Cité artisanale. D'environ 3 200 m², elle doit prendre place au cœur de la ZAC Mantes Innovaparc, futur quartier d'activités de 58 ha situé au cœur de l'agglomération mantaise. Ce programme immobilier comprend 18 surfaces d'activités de 150 m² en moyenne et deux plateaux de bureaux de 300 m² destinés à des PME et des TPE.

La Cité artisanale s'inscrit dans le prolongement du programme existant d'Inneos, regroupant un hôtel et une pépinière d'entreprises, ainsi qu'un immeuble de bureaux de 2 000 m². Elle partagera avec lui un parking mutualisé de 65 places. « Le bâtiment, conçu par Apide Architecture, épouse les codes architecturaux d'Inneos pour créer une cohérence urbaine », fait savoir Epamsa dans un communiqué. Le programme est développé par Granitic et construit par l'entreprise GSE. Sa livraison est prévue au printemps 2020.

LIMAY

Une pétition contre les nuisances de l'usine de béton

Depuis le 4 février dernier, l'entreprise Stradal travaille 24/24h. Ses riverains se plaignent de nuisances sonores et de vibrations continues.

► LUCILE GIROUSSENS

« Regardez mes yeux, je ne dors plus ! » Depuis le 4 février dernier, ils sont plusieurs riverains du boulevard Pasteur. L'ancienne usine a été rasée et une nouvelle unité de production a été construite. Selon nos informations, l'entreprise réalise des travaux dans le cadre du chantier du Grand Paris Express, en particulier sur la ligne 15 du métro. Depuis le 4 février, l'entreprise tourne 24h/24 pour combler les besoins de ce chantier, au grand dam des riverains.

le printemps dernier, l'entreprise de génie Stradal s'est installée sur un site occupé depuis plusieurs décennies sur le boulevard Pasteur. L'ancienne usine a été rasée et une nouvelle unité de production a été construite. Selon nos informations, l'entreprise réalise des travaux dans le cadre du chantier du Grand Paris Express, en particulier sur la ligne 15 du métro. Depuis le 4 février, l'entreprise tourne 24h/24 pour combler les besoins de ce chantier, au grand dam des riverains.

« On pète les plombs, on prend des somnifères », poursuit Claude Galvao. Outre les nuisances sonores nocturnes, les riverains ne comprennent pas comment l'entreprise a pu s'implanter, la zone étant placée en OIN depuis 2007. « Cela fait plus de dix ans qu'on ne peut ni construire ni diviser des parcelles », s'indigne Claude Galvao. En 2016, il a déposé un permis de construire,

instruct par la mairie limayenne, depuis en sursis à statuer. « Ce n'est pas nous qui autorisons, c'est instruit par les services de l'État du fait de l'OIN, nous n'avons pas notre mot à dire, précise Djamel Nedjar (DVG), adjoint limayen en charge de l'urbanisme. Mais la zone n'est pas immobile, il y a eu des opérations dans cette zone. »

L'élu confirme avoir eu plusieurs remontées de riverains. « On peut peut-être appuyer la chose juridique-

ment, par le biais d'arrêtés, on va voir ce que l'on peut faire », indique-t-il. D'autant plus que les riverains, pour certains menacés d'expropriation dans le cadre du futur port, s'inquiètent également de l'impact de ces nuisances sur la valeur immobilière de leur maison. « Qui voudra me racheter cela ? », se désole Claude Galvao. Il a également sollicité la préfecture yvelinoise, sans réponse.

Des relevés anti-bruits sont prévus prochainement par la pré-

fecture. Selon nos informations, des solutions anti-bruit auraient été mises en place par l'entreprise, validées par la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie. Dans le cadre du chantier du Grand Paris Express, le contrat d'exploitation de l'entreprise court jusqu'en 2020. La question de la présence, ou non, de l'usine pourra se poser à cette date. Contactée, la direction du site n'a pas souhaité apporter de commentaires sur la situation.



Outre les nuisances sonores nocturnes, les riverains ne comprennent pas comment l'entreprise a pu s'implanter, la zone étant placée en Opération d'intérêt national depuis 2007.

MANTES-LA-JOLIE

Trouver de nouveaux usages aux îles de Seine

Lors du dernier conseil municipal, la majorité a annoncé le lancement d'une étude portant sur « la valorisation et le développement » des îles Aumône et aux Dames.

► LUCILE GIROUSSENS

Faire mieux connaître les îles de Seine ainsi que le parc des Expositions. Lors du dernier conseil municipal, lundi 4 février, la majorité mantaise a évoqué son souhait de lancer une « étude de valorisation et de développement » de l'île Aumône et de l'île aux Dames, ainsi que le projet de « modernisation de l'entrée du parc des Expositions », situé sur l'île Aumône. Elle justifie son choix par le fait que ces lieux sont stratégiques pour le développement de l'attractivité et du tourisme mantais (voir encadré).

« Les îles sont pour nous stratégiques puisqu'elles ont plusieurs usages, commence le maire Raphaël Cognet (LR) de la situation. [...] Il faut qu'on réfléchisse à comment mettre tout cela en cohérence pour faire de ces îles de Seine un objet de valorisation de la ville. »

Il souligne aussi que les lieux ont notamment une dimension « économique » avec la présence du parc des Expositions, « sportif » avec les cours de tennis et la base de voile. Récemment, l'élu faisait également part de son envie de



Son dernier album, intitulé *Manga* et sorti ce vendredi 8 février, n'a jamais été aussi proche de son époque et reflète simplement sa vie.

développement de nouvelles activités », rapporte la délibération.

En parallèle, un autre chantier, plus important cette fois-ci sera mené autour du parc des Expositions, pour un coût estimé à 750 000 euros. Ces travaux

porteront notamment sur le remplacement du portail d'entrée et des clôtures, afin d'en sécuriser l'accès, sa signalétique ainsi que celle de la ferme pédagogique. La municipalité espère ainsi que le lieu sera plus visible aux visiteurs des différents salons.

Une étude complémentaire pour développer le tourisme et l'animation

Outre la revalorisation des îles de Seine et la modernisation du Parc des expositions, une autre étude était à l'ordre du jour de ce conseil municipal, autour de « l'animation culturelle et touristique », souligne Carole Philippe, conseillère déléguée au commerce. Cette étude coûtera 35 000 euros à la ville, pour un coût total de 60 000 euros.

L'opposition a elle regretté l'appel à des prestataires extérieurs pour la réalisation de cette étude. « Je m'interroge sur l'opportunité de payer une étude, il me semble qu'il y a un projet de territoire dans la communauté urbaine, certes il n'est pas rentré dans le détail, mais beaucoup de grandes lignes avaient été dessinées », indique Nathalie Coste pour le groupe Ensemble pour une gauche citoyenne.

Rama Sall, conseillère municipale d'opposition du Groupe Socialiste et citoyen, insiste : « On peut internaliser pas mal de choses, on peut questionner formellement, en faisant une consultation auprès des commerçants, s'interroger sur nos atouts et nos faiblesses, c'est à mon sens quelque chose qui est facilement réalisable. »

Revenant sur les remarques des deux conseillères, le maire Raphaël Cognet (LR) a précisé : « Je ne pense pas objectivement que nous ayons à l'heure actuelle, dans nos services ou chez les élus des gens capables de nous produire les résultats que produiront cette étude. »

Concernant les pistes de réflexions avancées par la communauté urbaine, il poursuit : « C'était très général, [...], il n'y a pas de déclinaison municipale. On a besoin de décliner ça au niveau local et cela repose sur des choses auxquelles on ne pense pas [...]. Aujourd'hui on n'a pas ce niveau de détail. »

■ EN BREF

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Le collectif conflanais Paul Brard veut sensibiliser

Les riverains du quartier, qu'ils soient locataires dans les immeubles ou propriétaires dans les pavillons, se sont réunis pour sensibiliser les Conflanais sur le devenir du quartier Paul Brard.

Les riverains de l'avenue Paul Brard n'ont pas dit leur dernier mot. Ce samedi 16 février, sous l'égide du collectif de quartier

Paul Brard, ils menaient une action commune afin de sensibiliser les Conflanais et d'élargir leur mouvement. De 9 h 30 à 12 h 30

et de 14 h à 17 h 30, ils ont occupé deux endroits stratégiques de leur quartier : face à la boulangerie les Adorés, rue des Champs du four et à côté du Franprix, avenue Paul Brard.

« Journée plutôt efficace »

« Cette journée a été plutôt efficace, une quarantaine de personnes ont signé pour soit avoir des informations supplémentaires par mail, soit pour rejoindre le collectif », se sont satisfaits les initiateurs de cette action commune. Ils en ont également profité pour inciter les gens à se rendre au conseil municipal de ce lundi 18 février pour manifester leur mécontentement.

Le collectif conflanais Paul Brard milite contre le projet de démolition-reconstruction du symbole de ce quartier : l'arche et ses 139 logements. Cinquante-et-un appartements de cette dernière doivent être détruits, 88 autres doivent être réhabilités afin d'en construire 113, le tout pour un montant de 18 millions d'euros. Le chantier doit débuter fin 2019 et 300 habitants sont concernés.



Le collectif conflanais Paul Brard milite contre le projet de destruction de l'un des symboles du quartier : l'arche et ses 139 logements.

ILLUSTRATION/LAGAZETTE-YVELINES

Spécialiste de l'aménagement urbain et paysager en pierre naturelle et béton



ZA des Cettions
11, rue Panhard et Levassor
78570 Chanteloup les Vignes
01 39 70 43 01
www.paveco.eu

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► LUCILE GIROUSSENS



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Il est finalement condamné à huit mois de prison ferme avec mandat de dépôt « au vu de ses garanties de représentativité insuffisantes », estime la procureure.

« Est-ce que Monsieur aime les chips goût bolognaise ? » La question posée par la juge ce mardi 12 février lors d'une audience du tribunal de Versailles ne semble pas décontenancer le prévenu, âgé de 27 ans qui répond par l'affirmative. Le vingtenaire est soupçonné d'avoir commis plusieurs infractions, à savoir plusieurs tentatives de vol, des violences en état d'ivresse et des insultes envers quatre policiers.

Si la question des préférences alimentaires est importante c'est que l'ADN du prévenu a été retrouvée sur un paquet de chips perdu lors

VALLEE DE SEINE Identifié grâce à un paquet de chips

L'homme, âgé de 27 ans, est impliqué dans plusieurs délits : vols à la roulotte, entrée par effraction et violences.

d'une entrée par effraction dans les locaux du Cercle philosophique culturel Condorcet de Mantes-la-Jolie en 2017. « Je pensais que c'était un squat, j'allais y dormir », se défend le prévenu.

Cette trace ADN permettra également de l'identifier sur deux autres faits. En 2016, il avait fracturé une voiture pour y dérober une paire de lunettes. « Je dormais dedans », indique-t-il de la voiture. En septembre 2017, une rixe éclate au foyer Adoma de Gargenville entre le prévenu et un autre homme. « Vous étiez ivre et aviez manifestement l'envie d'en découdre », rappelle la juge des conditions dans lesquelles l'homme a été retrouvé.

A la barre, le vingtenaire reconnaît boire « un litre de vodka par jour » et le soir des faits « une flasque de whisky ». Son interpellation sera mouvementée, deux policiers se sont constitués parties civiles pour menaces, coups et insultes. Le prévenu reconnaît les insultes faites aux policiers mais conteste les violences qui lui sont reprochées. Au moment de prendre la parole, la procureure de la République rappellera que l'homme « vit de vols, commet des squats dans des lieux inappropriés » depuis son arrivée en France à la fin 2015 et pointe « un revenu de solidarité alcoolique », en référence au RSA dont l'homme se sert pour acheter sa boisson.

« Un litre de vodka par jour »

Il est finalement condamné à huit mois de prison ferme avec mandat de dépôt « au vu de ses garanties de représentativité insuffisantes », estime la procureure. Il devra également verser 850 euros de dommages et intérêts aux deux policiers s'étant constitué parties civiles et 200 euros de franchise d'assurance pour l'effraction des locaux du Cercle philosophique culturel Condorcet.

LIMAY

Le procès du maire renvoyé

Eric Roulot (PCF), sa femme et son gendre devaient comparaître pour avoir porté des coups à un octogénaire.

Le procès d'Eric Roulot (PCF), maire de Limay, de sa femme et de l'un de ses gendres devait se tenir mardi 12 février au tribunal de Versailles. Il a finalement été renvoyé au 21 mai prochain.

Les deux avocats de la défense avaient demandé ce renvoi au motif qu'ils n'ont pu obtenir la copie du dossier pour préparer l'audience. Le contrôle judiciaire et l'interdiction d'entrer en contact avec la victime ont été maintenus.

Ils sont soupçonnés d'avoir frappé un homme de 80 ans le 29 décembre dernier à Fontenay-Saint-Père. Selon l'éidle, la victime avait tapé sur un mur avec une masse jusque tard dans la nuit, en insultant sa femme. Le conflit de voisinage dure depuis plusieurs années. « Il y avait eu des tentatives de dialogue auparavant, sans succès », avait expliqué l'éidle, ajoutant qu'il regrettait son geste. Pour une source proche du dossier, les faits s'apparentent plutôt à « une expédition punitive ».

LES MUREAUX

Six mois avec sursis pour conduite sans permis

Le trentenaire se rendait au travail quand il a été interpellé. Son permis était annulé depuis 2013.

Depuis 2013, ce Muriautin de 30 ans n'avait plus de permis de conduire. Ce qui ne l'empêchait pas de prendre le volant pour autant. En 2018, il avait été interpellé en état d'ivresse et malgré son annulation, au volant d'une voiture.

Dans la matinée du mardi 12 février, le trentenaire a récidivé et a comparu devant le tribunal de Versailles dans la foulée. « D'habitude c'est un copain qui me conduit au travail, tente-t-il d'expliquer à la

juge. Mais il ne pouvait pas venir ce matin, il n'est pas au courant que je ne l'ai plus. » La défense a insisté sur « l'insertion socio-professionnelle » du prévenu, interpellé alors qu'il se rendait au travail.

Le trentenaire a été condamné à une peine de six mois de prison avec sursis et 700 euros d'amende. S'il récidive dans les cinq ans, le sursis se transformera en prison ferme. « C'est le dernier avertissement », prévient la juge.

LES FRANCOS

21^e ÉDITION

23 MARS > 13 AVRIL 2019

SPECTACLE VIVANT
FESTIVAL
JEUNE PUBLIC ET FAMILLES



COMPAGNIE
THÉÂTRE
DU MANTOIS
VAL DE SEINE

HENRI DÈS, JACQUES PRÉVERT ET CIE

BÉBÉ KING

IMPROPTU MOLIÈRE

PINOCCHIO



GERMINAL

LES VIRTUOSES...



01 30 33 02 26

WWW.LES-FRANCOS.ORG

CHANTELOUP-LES-VIGNES Une armoire de téléphonie incendiée

Cinq-cents foyers, situés dans les quartiers de la Noé et des Feucherêts, n'ont plus accès aux services téléphoniques et à internet.

Depuis le 12 février dernier, « les réseaux téléphonique, TNT et internet sont coupés » pour une grande partie de la ville, dans le secteur de la Noé et des Feucherêts, indique la page Facebook de la municipalité. Ces coupures concernent « les résidences de l'Echo, de l'Eté vert, des Quatre vents, la maison de la petite enfance, le groupe scolaire Rimbaud et le quartier des Feucherêts », poursuit-elle. Dans la matinée du 12 février, équipes techniques et bailleur social Les Résidences Yvelines-Essonne étaient sur place pour constater les dégâts.



Pour les particuliers concernés, il faudra faire preuve de patience : « D'après les premières estimations d'Orange, le service aux particuliers devrait être rétabli d'ici le 26 février. »

MANTES-LA-JOLIE Lycéens interpellés : l'IGPN saisie

Une enquête préliminaire a été ouverte par le parquet de Nanterre (Hauts-de-Seine). Elle a été confiée à l'inspection générale de la police nationale.

Plus de deux mois après la diffusion de la vidéo montrant l'interpellation de 151 jeunes placés à genoux les mains sur la tête, une enquête préliminaire a été ouverte par le parquet de Nanterre (Hauts-de-Seine), indique *Le Monde* ce vendredi 15 février. Selon les informations du quotidien du soir, l'inspection générale de la police nationale (IGPN) a été saisie.

Le 5 février dernier, l'avocat de plusieurs familles, du syndicat lycéen UNL, du syndicat enseignant Sud éducation et SOS Racisme, Arié Alimi, annonçait le dépassement des plaintes déposées à Versailles au tribunal de Nanterre. Une vingtaine de plaintes ont pour l'instant été collectées par l'avocat.

Concernant la saisie de l'IGPN, Arié Alimi s'est dit dans les colonnes du *Monde*, « dramatiquement effaré qu'il n'y ait pas eu d'enquête judiciaire ouverte depuis deux mois ». Il a ainsi dénoncé un « mépris » envers les victimes et les parties civiles.

VILLENNES-SUR-SEINE Le voleur de bijoux arrêté

Il est soupçonné d'agir avec une complice. Trois pavillons portent des traces d'effraction.

Dans la matinée du jeudi 14 février, un adolescent de 14 ans a été interpellé par les effectifs de la police municipale au niveau du sentier du Bord de l'eau. Aux environs de 9 h, ces derniers sont sollicités par un riverain venant de mettre en fuite une femme qui tentait de pénétrer dans un pavillon.

Sur place, une deuxième victime se présente et déclare également avoir mis en fuite un couple avant qu'il ne pénètre chez elle. Des re-

cherches permettent de retrouver l'adolescent ainsi qu'une sacoche de bijoux cachée sous une voiture. En parallèle, les forces de l'ordre constatent qu'un troisième pavillon du sentier présente des traces d'effraction et d'où les bijoux pourraient provenir. Sa complice présumée n'a pas pu être retrouvée.

L'adolescent, déclarant résider dans un hôtel à Bobigny (Seine-Saint-Denis) a été ramené au commissariat et placé en garde à vue.

MAGNANVILLE Policiers tués : deux hommes interpellés puis relâchés

Interpellés mardi 12 février, ces deux hommes âgés de 23 et 36 ans, résidant dans les environs des Mureaux, étaient soupçonnés d'avoir aidé le terroriste.

Mardi 12 février, les enquêteurs de la sous-direction antiterroriste ont placé en garde à vue deux hommes âgés de 23 et 36 ans, indique *Le Parisien*. Ils étaient considérés comme susceptibles d'avoir donné des informations sur Jean-Baptiste Salvaing et Jessica Schneider, couple de policiers assassinés par Larossi Abballa à Magnanville le 13 juin 2016.

Leur garde à vue a été levée dans la soirée du jeudi 14 février. Selon

le quotidien francilien, les deux hommes n'ont pas été présentés à la justice. Les forces de l'ordre avaient retrouvé des traces des suspects dans les communications passées par le terroriste. Elles avaient également découvert que lors d'une perquisition, une altercation avait éclaté entre Jean-Baptiste Salvaing et l'un des suspects. Dans le cadre de cette enquête, trois hommes sont toujours mis en examen, et l'un d'entre eux a été écroué.

À CROISSY-SUR-SEINE

DÉCOUVREZ UNE BELLE RÉSIDENCE QUI CONJUGUE TRANQUILLITÉ ET DYNAMISME DU CENTRE-VILLE

VILLA CARNOT



LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

UNE INSERTION HARMONIEUSE ET SÉQUENCÉE DANS LE RESPECT DES MAISONS DU QUARTIER

- Une réalisation intimiste de 42 appartements du studio au 5 pièces
- D'agréables prolongements extérieurs tels que jardins privatisés, balcons, loggias et terrasses
- Une belle alternance de matériaux nobles: pierres de nuance beige clair, parement de terre cuite, bardage gris foncé, corniches et volets persiennés
- Un maximum d'espace pour le règne végétal et les aménagements paysagers

ESPACE DE VENTE :

5 Rue des Ponts - 78290 Croissy-sur-Seine

Lundi, jeudi, vendredi de 13h00 à 19h00, samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00 et dimanche de 14h00 à 19h00

0 805 405 485

Service & appel gratuits

LNC.fr



Au classement, Poissy est dixième avec 22 points, à deux longueurs seulement du premier relégable.

La fin de saison dans ce groupe C de National 2 s'annonce passionnante jusqu'au bout. Alors qu'on pensait le FC Mantois bien mal embarqué avec aucune victoire sur ses quatre derniers matchs, et l'AS Poissy en sécurité après un début d'année 2019 encourageant, les résultats du week-end des deux équipes confirme une chose. Le maintien ne sera pas joué jusqu'à

la dernière minute de la dernière journée de championnat.

But à la 94^e minute pour le FC Mantois

Pour le compte de cette 19^e journée, le FC Mantois se déplaçait à Boulogne-Billancourt où une rencontre déterminante l'attendait.

Avec un match en moins disputé par rapport aux autres équipes, il était important pour les joueurs de Robert Mendy de revenir avec un résultat et ainsi ne pas se faire distancer au classement. Leur adversaire, en mal de confiance également et sans victoire en 2019, fait office de victime idéale pour se relancer du côté mantevillois. Et les sang et or ont rejoué le même coup qu'à Poissy.

Comme lors du derby des Yvelines, le match semblait se diriger vers un score nul et vierge. Alexandre Menay, gardien du FC Mantois a d'ailleurs sauvé les siens à plusieurs reprises avant de voir le scénario parfait se produire. À la 94^e minute de jeu, une dernière contre-attaque propulse Diakaria Dembélé seul face au gardien adverse qui, d'une frappe croisée, a fait trembler les filets et rendue folle de joie son équipe (1-0).

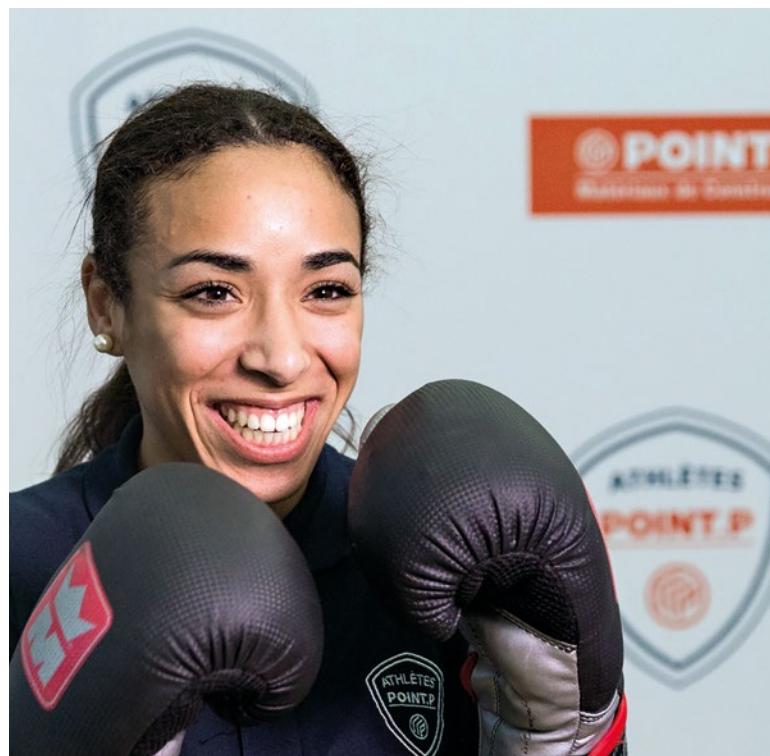
L'AS Poissy a vécu une fortune contraire dans cette 19^e journée. Les joueurs de Laurent Hatton recevaient l'équipe la plus en forme

BOXE Deux boxeuses du BAM L'héritage titrées aux Championnats de France

Wassila Lkhadiri et Amina Zidani, deux boxeuses du BAM L'héritage des Mureaux, ont décroché le titre de championnes de France amateurs, samedi 16 février, dans leur catégorie respective.

Wassila Lkhadiri et Amina Zidani peuvent afficher fièrement leurs ceintures de championne.

Les deux pensionnaires du club de boxe BAM L'héritage des Mureaux sont revenues comblées des



Wassila Lkhadiri a privé l'Essonnaise Delphine Mancini d'un 10^e titre national sur ses terres.

Championnats de France amateurs qui se sont déroulés samedi 16 février, à Vigneux-sur-Seine (Essonne).

Lors de cette manifestation, Wassila Lkhadiri, déjà championne du monde universitaire, s'est payée le luxe de dominer aux points Delphine Mancini, pourtant à domicile, dans la catégorie des moins de 51 kg. Dans ce duel entre deux boxeuses de l'équipe de France, Wassila Lkhadiri, désormais licenciée aux Mureaux après de longues années passées au BC Hyérois (83), a privé l'Essonnaise Delphine Mancini d'un 10^e titre national sur ses terres.

Agée de 23 ans, la boxeuse yvelinoise qui s'entraîne à l'INSEP a décroché son quatrième titre national en six ans et parfaitement lancé sa saison en vue des Championnats d'Europe en juin et des Mondiaux en octobre. Un peu plus tard dans la soirée, une autre boxeuse du BAM L'héritage s'est illustrée : il s'agit d'Amina Zidani qui a battu aux points (4 juges à 1) Mariam Sidibé, sociétaire du BC Garges, chez les moins de 60 kg. Elle est à nouveau sacrée après son titre obtenu en 2018.

du championnat sur les derniers matchs. Comme l'illustrent les six victoires sur les six dernières journées, le Stade Briochin arrivait au stade Léo Lagrange avec énormément de certitude et l'envie de rattraper Chartres, leader en difficulté.

La meilleure défense du championnat en a pris trois

La meilleure défense du championnat n'a rien pu faire face à la puissance offensive des visiteurs. Un but en première période (39^e) et deux autres en seconde (48^e, 87^e) ont sonné le glas des espoirs pisciacais. Une victoire qui a

rendu fier l'entraîneur briochin, Maxime d'Ornano. « Je suis content du comportement de mes joueurs qui étaient attendus après notre série de victoires. Ils ont montré beaucoup d'envie et d'application », s'est-il exprimé auprès de *Ouest France*.

Au classement, Poissy est dixième avec 22 points, à deux longueurs seulement du premier relégable. De son côté, le FC Mantois reste lanterne rouge, avec 18 points, mais se rapproche à deux unités du premier non-relégable, l'équipe réserve du Havre. Tout reste à jouer dans ce championnat très serré où cinq points séparent le seizième du neuvième.



Le FC Mantois reste lanterne rouge, avec 18 points, mais se rapproche à deux unités du premier non-relégable.

SPORT ADAPTE Du tennis de table pour une première dans le département

Le premier championnat de tennis de table sport adapté des Yvelines s'est déroulé le dimanche 10 février dernier au gymnase des fosses rouges de Limay.

Le premier championnat départemental de tennis de table sport adapté des Yvelines concernait les personnes en situation de handicap mental. Organisé par le comité départemental de la fédération française du sport adapté en partenariat avec le club Amical laïque des jeunes (ALJ) de Limay, il a eu lieu ce dimanche 10 février au gymnase des fosses rouges, à Limay.

14 concurrents, cinq vainqueurs

« Cette journée a été couronnée de succès par l'implication des participants. Nous avons eu 14 concurrents pour cette première édition venant de trois clubs : Pacy-sur-Eure, l'AS Mantaise et l'ALJ Limay », met en avant le communiqué des résultats de l'événement. La prochaine étape pour les vainqueurs des cinq catégories (en fonction du degré de handicap, Ndlr) sera les championnats régionaux qui tiendront lieu à Chevry-Cossigny (77).



Ce premier championnat départemental était destiné aux personnes en situation de handicap mental.

DU 19 AU 23 FÉVRIER 2019

www.e.leclerc

LES SUPER-
POUVOIRS
D'ACHAT

1 ACHETÉ
1 OFFERT

19,95

COMPlices
JEAN FEMME ET HOMME

FEMME : 73% COTON, 25% POLYESTER, 2% ÉLASTHANNE
DU 36 AU 46

HOMME : 100% COTON
DU 40 AU 48

PAR 2 : 19,95 € AU LIEU DE 39,90 €

POSSÉDÉE DE PANACHER LES MODÈLES FEMME ET HOMME.



2+1
OFFERT

5,80
L'unité

CAFÉ MOULU
« CARTE NOIRE »

CLASSIQUE, ESPRESSO
OU DÉCAFÉINÉ
2 X 250 G (500 G)
LE KG : 11,60 €
PAR 3 (1,500 KG) : 11,60 €
AU LIEU DE 17,40 €
LE KG : 7,73 €



LE LOT

15,95

prix payé
en caisse

4,78

Ticket E.Leclerc
COMPRIS

LESSIVE LIQUIDE
« SKIP »

AU CHOIX : ACTIVE CLEAN,
FRAÎCHEUR INTENSE,
SENSITIVE OU HYGIÈNE.
2 X 36 LAVAGES (3,6 L).
LE LITRE : 4,43 €

Produit dangereux.
Respecter les précautions d'emploi. Irritant.

TICKET E.Leclerc
70%
avec
la carte

soit 11,17
sur la carte



Les offres bénéficiant d'un Ticket E.Leclerc sont limitées à 15 produits par foyer par opération. Les produits bénéficiant d'une offre « 2+1 » sont limités à 15 produits par foyer pour cette opération, produit offert inclus. Les produits bénéficiant d'une offre « 1 acheté = 1 offert » sont limités à 10 produits par foyer et par opération, produits offerts inclus. Offres réservées à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offres interdites à la revente. Pour connaître la liste des magasins participants, les dates et les modalités,appelez : **ALLO E.Leclerc**  **N°Cristal** 09 69 32 42 52

APPEL NON SURTAXÉ

DU lundi au samedi, de 8h30 à 19h sauf les jours
fériés et de 8h30 à 18h les veilles de jours fériés.



L'édition 2018 valorisait le thème de l'automobile et du sport ; en 2019, les voitures resteront le fil conducteur de la fête du timbre. Et cette année, c'est l'élégance automobile qui égayera les deux journées de la fête du timbre, prévues les samedi 9 et dimanche 10 mars prochains à Conflans-Sainte-Honorine.

Comme l'année dernière, la Maison des jeunes et de la culture (MJC) accueillera la manifestation de 9 h à 18 h. Pour cette édition 2019, une nouvelle fois organisée par le club philatélique conflanais, la ville de vallée de Seine est encore la seule du département des Yvelines à participer à la fête.

Cette fête du timbre à Conflans-Sainte-Honorine sera plus spéciale que les autres pour le club philatélique conflanais. Car, en plus de l'organiser pour la neuvième fois, l'association profitera de l'événement pour célébrer ses cinquante ans d'existence. A cette occasion, et pour rester dans le thème de l'automobile, une Citroën Torpédo sera exposée pendant la manifestation au même titre qu'une collection de modèles réduits de voiture.

Bien entendu, les timbres seront les vedettes de ces deux journées. Une rétrospective des cinquante années de vie du club est d'ailleurs prévue au moment de souffler les bougies. « *Il y aura également des collections de nos adhérents ayant concouru dans les différentes expositions régionales, nationales et internationales, des présentations de cartes postales anciennes, de Conflans, d'hier, d'aujourd'hui, et bien d'autres surprises à découvrir* », promet le communiqué de l'événement.

Quatre-vingt villes fêteront les timbres ce week-end-là

Tout semble vouloir être mis en œuvre pour que les amoureux de timbres s'y retrouvent, au même titre que les curieux. Des ateliers créatifs autour du timbre seront animés pour initier les plus jeunes, une tombola aura lieu et une carte postale locale à tirage limité sera proposée aux visiteurs. De quoi



Chaque année, la Fédération française des associations philatéliques (FFAP) propose aux villes qui le souhaitent de réaliser, le même week-end, une grande fête du timbre.

nationalles, des présentations de cartes postales anciennes, de Conflans, d'hier, d'aujourd'hui, et bien d'autres surprises à découvrir », promet le communiqué de l'événement.

intéresser tout le monde dans cet événement d'envergure nationale.

Chaque année, la Fédération française des associations philatéliques (FFAP) propose aux villes qui le souhaitent de réaliser, le même week-end, une grande fête du timbre. « *Elle est organisée dans toute la France et se veut être une manifestation festive, permettant au public le plus large possible, et prioritairement non-philatéliste, de découvrir la philatélie sous toutes ses formes* », est-il notifié sur le site de la FFAP. Pour cette édition, 88 villes organisent leur fête du timbre. Plus d'informations sur l'événement conflanais auprès du président de l'association au 06 78 77 82 10.

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Le festival de théâtre débute ce lundi 25 février

Chanteloup côté cour débarque à l'espace culturel Paul Gauguin et à l'Arche du 25 février au 1^{er} mars. Le théâtre y est mis à l'honneur gratuitement.



Pour sa cinquième édition, le festival de théâtre *Chanteloup côté cour* revient à l'espace culturel Paul Gauguin et, pour la première fois, à l'Arche. Pendant toute une semaine, du lundi 25 février au vendredi 1^{er} mars, tous les genres de théâtre seront mis à l'honneur : vaudeville, théâtre jeunesse, improvisation et même les arts du cirque.

Plusieurs compagnies du département seront présentes pour valoriser leur passion et jouer leur pièce du moment. La compagnie Andromède lancera la fête avec sa représentation *La cuisine des sor-*

ciers dès le lundi 25 février à 15 h. Le lendemain, la compagnie Courant d'art présentera son cabaret d'impro à 20 h 30.

Les comédiens de la tour avec *Mariage et châtiment*, la compagnie des Contraires avec *Goutte d'eau* et la compagnie Jean-Louis Vidal avec *Le paradis c'est l'enfer*, les amis en plus, seront également de la partie tout au long du festival. Plutôt grand public, cette fête du théâtre est accessible gratuitement. Pour toute information supplémentaire ou réservation, il faut contacter le service culturel de la ville au 01 39 27 11 77.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Une fête du timbre sous le signe de l'élégance automobile

L'édition 2019 de la fête du timbre se déroulera les 9 et 10 mars prochains. Elle permettra de fêter comme il se doit les 50 ans du club philatélique conflanais tout en célébrant la beauté des voitures anciennes.

ACHERES Spectacle 2.0 au Sax

Un spectacle mêlant musique et vidéo, appelé *Muances* investit la scène du Sax ce vendredi 22 février à 20 h 30.

Muances est le spectacle que propose le Sax ce vendredi 22 février à 20 h 30. Il est composé musicalement et artistiquement par Camille Rocailleux. Avec ce spectacle, le directeur artistique persiste sur la voie de sa première création *Nous* : celle d'une écriture plurielle, avec de la musique et de la vidéo, où chaque discipline est en parfaite collaboration, et non plus au service de l'autre.

Pour y parvenir, le jeu sur scène demande beaucoup d'exigences auxquelles les interprètes parviennent à répondre. « *Sur scène, trois musiciens. Trois percussion-*

nistes aguerris. Trois multi-instrumentistes talentueux, capables de se projeter d'un instrument à l'autre sans lâcher la maîtrise de la partition. Ils se croisent, s'affrontent et se rejoignent, vibrant à l'unisson des compositions vidéo », met en haleine le communiqué du spectacle.

Les vidéos y jouent aussi un rôle prépondérant. « *Elles s'empilent, se coupent, se bouclent, s'entremêlent. Et dans cet environnement de cris, d'espoirs et de panique, les musiciens sont là, racontent une fois de plus une histoire d'humanité* ». Le prix des entrées est de 12 euros en tarif normal et de 10 euros en tarif réduit.



« *Sur scène, trois musiciens. Trois percussionnistes aguerris. Trois multi-instrumentistes talentueux, capables de se projeter d'un instrument à l'autre [...] avance le programme.* »

MANTES-LA-JOLIE Blues et jazz à l'espace Brassens

Le concert est prévu ce vendredi 22 février à 20 h 30 et promet d'être riche en musique blues et jazz.

En partenariat avec l'école des 4 z'Arts, l'espace Brassens accueillera les groupes Railroad stomp, Pepper blues et XS quartet pour un concert de blues et de jazz ce vendredi 22 février. Lorsque les Afro-américains ont quitté le sud des Etats-Unis, bien trop ségrégationniste, pour le nord industriel, plus libéral, blues et jazz ont alors traversé le pays de la Nouvelle-Orléans jusqu'à New-York en passant par Memphis, Kansas-City et St-Louis.

« *C'est dans cet incroyable voyage*

que ces trois formations musicales bien connues du delta des boucles de la Seine vont vous faire embarquer lors d'un unique concert qui s'annonce d'ores et déjà historique », garantit la programmation. Le prix de l'entrée est fixé à 10 euros en tarif simple et 8 euros en tarif réduit. Le début du concert est prévu à 20 h 30 sur la scène de l'espace Brassens (18 rue de Gassicourt à Mantes-la-Jolie). Pour avoir de plus amples informations, il suffit de contacter le 01 30 92 86 56 ou le 06 48 49 44 68.

EPONE La ville lance son concours annuel de poésie

L'approche du printemps des poètes est l'occasion d'annoncer son concours de poésie pour la ville. Les amateurs ont jusqu'au 7 mars pour rendre leur production.

Dans le cadre du printemps des poètes, qui se déroule du 9 au 25 mars, la ville d'Epône propose son traditionnel concours annuel de poésie. « *Passionné de lettres, de mots, enfants et adultes sont invités à nous faire découvrir leurs talents de poètes en envoyant leurs vers, sonnets, acrostiches ou toute forme poétique sur le thème de leur choix. Laissez libre court à votre imagination* », demande-t-elle

dans son communiqué.

La participation est gratuite. Il suffit d'envoyer ses écrits en précisant noms, coordonnées, âge et école de scolarisation pour les enfants à l'adresse mail mediatheque@epone.fr ou directement à la médiathèque avant le 7 mars. Les lauréats porteront deux places de spectacles de la saison culturelle et une publication dans *l'Epône magazine*.

Plusieurs compagnies du département seront présentes pour valoriser leur passion et jouer leur pièce du moment.



LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

7H
10H

LA MATINALE

12H
13H

LA PAUSE ACTU

14H - 15H

ENTREPRENDRE
AU FEMININ11H - 11H30
ETAT & CIVILS

12H30 LE PTIT REPORTER

11H - 11H30
ON EN PARLE11H REPLAY
ETAT & CIVILS15H
17H

LA PLAYLIST LFM LE LIVE

17H
20H

20H

BACK
TOGETHER
AGAINSWEET
&
FUNKY
Présenté par DRE20H - 21H30
LE WESKRIM
SHOWREPLAY
MUSIQUE
SANS FRONTIEREA
L'ANCIENNE

22H

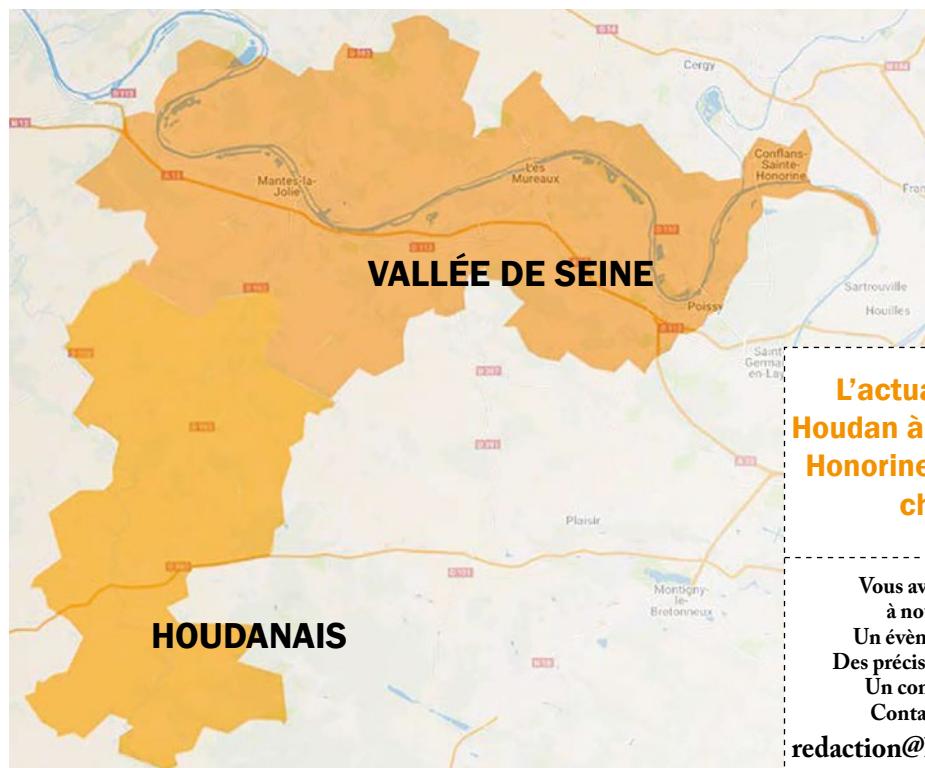
By DJ FARED

FUNKY
CITY21H30 - 23H
RAP LIFECOCKTAIL
AFRO
LATINOHIP HOP
RNB
MA JOLIE

2H

SOUL
SESSION23H - 2H
MICRO
PHONE14H - 16H
LE TOP
LFM
16H - 18H
GIRLS
MIXLA SELECTION
DE DJ N9FFHIP HOP
RNB
MA JOLIE11H - 13H
COCKTAIL
ORIENTAL14H - 16H
MUSIQUE
SANS
FRONTIERE18H - 19H
BAD BUZZ
RECORDS19H - 20H
LE SUNDAY
MUSIC HISTORY

SLOW JAMS

LOVE
TIME

L'actualité locale de
Houdan à Conflans-Sainte-
Honore en passant par
chez vous !

Vous avez une information
à nous transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines

8, rue porte aux saints 78200 Mantes-la-Jolie
Tél. 09 54 82 31 88 - www.lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur : Lahbib Eddaoudi
Rédacteur en Chef : Loris Guémart
Actualités, sport, culture : Flavien Belpaume
Actualités, faits divers : Lucile Giroussens
Actualités : Gaël Trévier - gael.trevier@lagazette-yvelines.fr
Publicité : Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr et Sylvia Dumont - sylvia.dumont@lagazette-yvelines.fr
Mise en page : Salim Soumaré - maquette@lagazette-yvelines.fr
Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

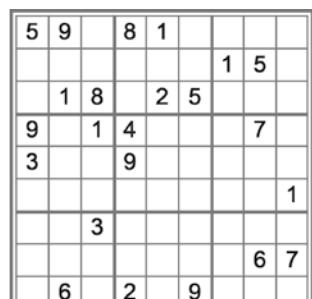
ISSN : 2631-1960 - Dépot légal : 02-2019 - Edité par La Gazette en Yvelines, société par actions simplifiée. Adresse : 8, rue rue porte aux saints

JEUX

SUDOKU :
niveau moyen



SUDOKU :
niveau difficile



Les solutions de La Gazette en Yvelines n°160 du 13 février 2019 :

2	9	6	3	1	4	5	7	8
4	5	7	2	8	6	1	3	9
8	1	3	7	9	5	2	6	4
6	2	9	4	5	3	7	8	1
3	7	1	6	2	8	9	4	5
5	8	4	1	7	9	6	2	3
1	6	8	5	4	2	3	9	7
9	3	5	8	6	7	4	1	2
7	4	2	9	3	1	8	5	6

2	9	8	6	4	1	7	5	3
3	5	7	8	2	9	4	1	6
1	4	6	7	3	5	9	2	8
6	7	9	5	1	2	3	8	4
8	3	1	4	9	6	5	7	2
4	2	5	3	7	8	6	9	1
7	8	2	9	6	4	1	3	5
5	6	3	1	8	7	2	4	9
9	1	4	2	5	3	8	6	7

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.



Les assistants familiaux
permettent d'aider un enfant
en difficulté.

Le Conseil départemental
des Yvelines recrute.

Web. yvelines.fr/recrutement/
Mail. agrementassfam@yvelines.fr
Tél. 01 39 07 74 61



yvelines.fr